

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



## **Konkurse - Faillites - Fallimenti**

VD

1. **Débitrice: ARTEA CONCEPT SARL**, Avenue de Morges 45, 1027 LONAY

Déclaration de faillite: 04.06.2012
Suspension de faillite: 18.06.2012

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.07.2012

**5.** Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But : toute activité commerciale, de conseils et de services dans le domaine de l'architecture d'intérieur, en particulier la conception, l'étude et l'exécution de tous travaux en la matière; l'importation, l'exportation, le commerce, la représentation et la distribution de tous biens et produits, manufacturés ou non, plus spécialement dans le domaine de la décoration intérieure.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte 1260 Nyon 1

00784279